

# CONSEIL MUNICIPAL DU 20 Mai 2021

Compte-rendu affiché

Le 31 Mai 2021

\*\*\*\*\*

A la demande de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal accepte d'ajouter le sujet suivant à l'ordre du jour :

- **Maison rue 15 François Avice** : Mise en location de garages : détermination du loyer
- **Occupation du Domaine Public** : Information au Conseil Municipal

\*\*\*\*\*

## 1- COMMANDES PASSEES PAR DELEGATION

Monsieur le Maire présente les commandes et les décisions prises par délégation.

## 2- FINANCES

### a. Budget Général 2021 : Décision modificative n°1

Le Conseil Municipal, décide de modifier le Budget Principal comme suit :

Section Fonctionnement		Section Investissement	
Dépenses – c/ 023	- 124 000 €	Recettes – c/ 021	- 124 000 €
Recettes – c/ 775	- 124 000 €	Recettes – c/ 024	+ 124 000 €

### b. Lotissement Le Champ de la Grouas : Restitution de retenue de garantie BRULE TP

La retenue de garantie d'un montant de 304,92 €, appliquée à l'entreprise BRULE TP, titulaire du lot n°1 des travaux de lotissement « Le Champ de la Grouas » n'a pas été remboursée à ce jour, la somme est donc prescrite au profit de la commune.

Le Conseil Municipal, qui a la faculté de lever cette prescription, décide de relever l'Entreprise BRULÉ TP de celle-ci afin de procéder au remboursement de la retenue de garantie.

### c. Contrat de vente d'herbage sur pied

Le Conseil Municipal approuve la signature d'un contrat de vente d'herbe sur pied pour la parcelle D 578 et fixe le prix de vente à 100 € l'hectare. L'agriculteur attributaire sera différent chaque année et choisi par le Maire dans le cadre de sa délégation.

## 3- MAISON DU GARDIEN

### a. Avenants aux marchés

#### Lot 1 – VRD : Avenant 1

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 en plus-value à intervenir avec l'entreprise PIGEON TP, pour un montant de 5 186,55 € HT.

#### Lot 2 – Gros Œuvre, démolition, enduits : Avenant 1

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 en moins-value à intervenir avec l'entreprise RONGERE, pour un montant de -2 406,00 € H.T.

#### Lot 3 – Charpente, couverture traditionnelle : Avenant 1

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 à intervenir avec l'entreprise MARTIN CHARPENTE, qui ne modifie pas le montant du marché.

#### Lot 4 – Menuiseries extérieures aluminium : Avenant 1

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 en moins-value à intervenir avec l'entreprise MANIERE, pour un montant de -960,00 € HT.

### **Lot 5 – Menuiseries intérieures bois : Avenant 1**

Le Conseil Municipal approuver l'avenant n°1 en moins-value à intervenir avec l'entreprise MANIERE, pour un montant de - 279,00 € HT.

### **Lot 6 – Plâtrerie, cloisons sèches, plafonds : Avenant 1**

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 en plus-value à intervenir avec l'entreprise PCI DECOR, pour un montant de 2 997,90 € HT.

### **Lot 10 – Plomberie, sanitaires, ventilation : Avenant 1**

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 à intervenir avec l'entreprise GRENECHE, qui ne modifie pas le montant du marché.

### **Lot 11 – Electricité : Avenant 1**

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 en moins-value à intervenir avec l'entreprise GUERIN, pour un montant de 422,50 € HT.

#### **b. Bilan général de l'opération pour information**

Le Conseil Municipal est informé du bilan de l'opération. Le montant initial de celle-ci était de 385 941,46 € HT, modifié par des avenants pour un montant total de 4 898,71 €, ce qui porte aujourd'hui le montant total de l'opération à 390 840,17 € (+1,27% de plus-value).

#### **4- MAISON 15 Rue François Avice : Mise en location de garages : détermination du loyer**

Le Conseil Municipal accepte la mise à la location des deux garages, à titre précaire et révocable, fixe le montant du loyer à 30 € pour le petit garage avec le sol bétonné, 30 € pour le grand garage en tôle avec le sol en terre battue et 50 € pour la location simultanée des deux garages.

#### **5- ASSAINISSEMENT – Demande de dégrèvement de surtaxe**

Le Conseil Municipal décide d'accorder un dégrèvement de la surtaxe assainissement suite à une importante fuite d'eau, sur la même base que le dégrèvement accordé en assainissement, à savoir 2 451 m<sup>3</sup>.

#### **6- EAU POTABLE**

##### **a. Forages : Mise en place des périmètres de protection – engagement de la procédure**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager la procédure de mise en place des périmètres de protection.

##### **b. Travaux de réseaux de transfert et de station de traitement, lancement de la consultation**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation des entreprises pour les travaux d'équipements des forages, de réseaux de transfert et de la station de traitement.

##### **c. Demande d'abandon de facture**

En raison de différents dysfonctionnements techniques et administratifs rencontrés par un abonné, le Conseil Municipal décide d'abandonner la facture 2018 de ce dernier, pour 4 513 m<sup>3</sup> au titre des préjudices subis.

#### **7- PERSONNEL : Transformation d'un poste**

Le Conseil Municipal décide de transformer un poste d'Adjoint Administratif en poste d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> août 2021, et de mettre à jour le tableau des effectifs.

#### **8- HAUT BUISSON : Création d'une commission pour la promotion et la communication sur le château**

Le Conseil Municipal décide de créer une commission chargée de la promotion et de la communication du Château du Haut Buisson, et nomme : Monsieur Denis Kaczmarek Vice-Président, Laurence Nicolas et Sylvie Mallet, membres.

#### **9- ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Création d'une commission consultative MAPA**

Le Conseil Municipal décide de créer une commission consultative MAPA, et de nommer :

- Membres titulaires : Messieurs Jean-Claude SENE – Régis BREBION et Jean-Yves RENARD
- Membres suppléants : Messieurs Jean-Luc CIROUX – Gérard POMMIER

#### **10- FIBRE OPTIQUE : Convention d'autorisation de travaux, de droit d'usage et de droit de passage**

Le Conseil Municipal approuve la convention d'autorisation de travaux, de droit d'usage et de droit de passage à intervenir avec SARTEL THD.

#### **11- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : Modification des statuts, intégration de la compétence organisation de la mobilité**

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise afin d'ajouter la compétence d'organisation de la mobilité.

#### **12- BUREAU DES MAIRES « URGENCES MAISONS FISSURÉES SARTHE » : Adhésion**

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au Bureau des Maires proposé afin de s'engager pour la prise en compte des dossiers des citoyens touchés par les effets climatiques sur leurs propriétés.

#### **13- OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : Information au Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal est informé qu'une autorisation a été délivrée sans publicité préalable à Madame Isabelle CERTAIN, pour l'installation d'une terrasse, sur le trottoir, 12 rue de l'Eglise à Cherreau, dans le cadre de son activité, pour la période du 19 mai au 31 octobre 2021.

#### **14- COMMUNICATIONS**

Prochains Conseils Municipaux :

- \* Le 14 Juin 2021 à 19 h 30
- \* Le 6 Juillet 2021 à 19 h 30
- \* Le 6 Septembre 2021 à 19 h 30
- \* Le 12 Octobre 2021 à 19 h 30
- \* Le 8 Novembre 2021 à 19 h 30
- \* Le 6 Décembre 2021 à 19 h 30

\*\*\*\*\*

**L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,  
la séance publique est levée à 22h23.**